



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6483

du 10/01/2018

**- Financement de la Fédération Wallonie-
Bruxelles**

- Comptage du 15-01-2018

- Constitution du fichier de tous les élèves

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Réseaux <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> Fondamental ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Spécialisé	<ul style="list-style-type: none">- A Madame la Ministre - Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement,- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles libres subventionnées,- Aux Directions des écoles fondamentales ou secondaires ordinaires subventionnées,- Aux directions des écoles fondamentales ou secondaires ordinaires organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles,- Aux directions des écoles fondamentales et/ou secondaires spécialisées subventionnées ou organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Type de circulaire <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité <input checked="" type="checkbox"/> • A partir du 15/01/2018	
Documents à renvoyer <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mots-clés : Comptage des élèves – 15 janvier 2018 Financement	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement neutre subventionné,- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique,- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes,- Aux membres du service de d'Inspection,- Aux membres du service de Vérification.

Signataire

Administration : Administration Générale de l'Enseignement
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Madame Lise-Anne Hanse, Directrice générale

Personnes de contact

Monsieur François GLOGOWSKI, Attaché au Service du Comptage des Elèves

Personnes ressources :

- Monsieur François GLOGOWSKI, Attaché au Service du Comptage des Elèves, 02/690.85.06
– francois.glogowski@cfwb.be
- Monsieur Karim ABGAR, Service du Comptage des Elèves, 02/690.88.49
– karim.abgar@cfwb.be

Comptage des élèves au 15 janvier 2018

Madame,
Monsieur,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le comptage des élèves en date du 15 janvier 2018 est d'une importance extrême : c'est sur lui que repose la majeure partie du financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme chaque année, un fichier de la population scolaire francophone doit être remis à la Cour des Comptes pour contrôle et validation.

Veillez, à cette fin, nous transférer les données de tous les élèves inscrits dans votre école le **lundi 15 janvier 2018 à la dernière heure de cours.**

Attention cependant de ne pas prendre en compte :

- les élèves inscrits mais qui ne sont jamais venus (hormis ceux sous certificat médical longue durée)
- les élèves ayant quitté définitivement votre établissement avant le 15 janvier 2018
- les élèves inscrits qui ne se sont pas présentés à l'école depuis le début de l'année scolaire.

Transfert des données

Principe :

Pour rappel, tous les établissements, quel que soit leur niveau ou type et quel que soit le réseau auxquels ils appartiennent, envoient les données de leurs élèves dans la base SIEL, soit directement dans l'application accessible sur le web, soit par l'envoi de ces données depuis leur application locale. C'est la confirmation réalisée par l'utilisateur école qui certifie au Service Comptage des Elèves que les données sont correctes aux yeux de l'établissement. Ces données seront validées ou corrigées par le vérificateur lors de son passage.

Si la « photo » du SIEL de chaque école est utilisée à deux dates de référence (comptage d'octobre et de janvier), il importe de rappeler que les données de SIEL doivent être adaptées en permanence, et notamment dans le cas de la clôture d'un élève ou dans celui de l'inscription d'un nouveau.

Mode d'emploi et contacts :

Chaque utilisateur se référera au paragraphe qui le concerne en fonction de sa situation propre.

Utilisateur de l'application SIEL en direct sur le web :

- Les utilisateurs de l'application SIEL directement sur le web trouveront le mode d'emploi détaillé sur la page d'accueil du site (www.am.cfwb.be), vous cliquez sur la ligne SIEL).
- En cas de difficulté lors de l'encodage des élèves ou du transfert des données vers l'Administration, le numéro du helpdesk SIEL est le suivant : 02 690 8255

Utilisateur de l'application WinPage :

- Le mode d'emploi d'envoi vers SIEL depuis l'application WinPage est consultable à l'adresse : www.winpage.be/faq-siel/.
- En cas de souci lié à l'application WinPage, vous pouvez contacter leur service de helpdesk au 04 226 93 97 (si un problème se produit à l'envoi vers SIEL : 02 690 8255).

Utilisateur de l'application ProEco :

- Le mode d'emploi d'envoi vers SIEL depuis l'application ProEco est consultable à l'adresse : www.infodidac.be/siel/.
- En cas de souci lié à l'application ProEco, vous pouvez contacter leur service de helpdesk au 02 256 72 00 (si un problème se produit à l'envoi vers SIEL : 02 690 8255).

Pour rappel, le transfert des populations par l'application PRIMVER ou par le programme de gestion scolaire ProEco entraîne le transfert des données de SIEL vers l'Administration.

Il est donc demandé aux établissements scolaires **de procéder au plus tard pour le lundi 29 janvier 2018 au transfert de tous les élèves inscrits** (y compris les élèves libres) à la date du 15 janvier 2018 à la dernière heure de cours.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration attentive.

Lise-Anne HANSE
Directrice générale